



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Burundi

Un peuple sous un régime de violence et des violations des droits de l'homme

*Rapport sur la gouvernance et les
droits socio-économiques*

Juin 2017

TABLE DES MATIERS

TABLE DES MATIERS	i
SIGLES ET ABREVIATIONS	ii
0. <i>INTRODUCTION</i>	1
I. DES COMPORTEMENTS IRRESPONSABLES ET PARANOIAQUES DU GOUVERNEMENT BURUNDAIS FACE AUX PARTENAIRES ETRANGERS	1
II. DES ABUS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L’HOMME CONTINUS ET IMPUNIS COMMIS PAR DES MEMBRES DE LA MILICE IMBONERAKURE	4
III. L’ENSEIGNEMENT, LES ABANDONS ET L’ECHEC SCOLAIRES AU BURUNDI.....	14
IV. D’AUTRES FAITS AYANT MARQUE LA GOUVERNANCE	16
V. CONCLUSION	19
VI. RECOMMANDATIONS.....	19

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADG : *Administrateur Directeur Général*

ATRABU : *Association des Transporteurs du Burundi*

CAMEBU : *La Centrale d'Achats des Médicaments Essentiels, des Dispositifs Médicaux et des Produits et Matériels de Laboratoire du Burundi*

CDS : *Centre De Santé*

CEM : *Centre d'Enseignement des Métiers*

CNDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Front pour la Défense de la Démocratie*

CNIDH : *Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme*

CR : *Croix Rouge*

DCE : *Direction communale de l'Enseignement*

EAC : *East African Community*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

FAB: *Forces Armées Burundaises*

FORSC : *Forum pour le Renforcement de la Société Civile*

MSF : *Médecin Sans Frontières*

Kilo : *Kilogramme*

ONG : *Organisation Non Gouvernementale*

ONU : *Organisation des Nations Unies*

OPC2 : *Officier de Police de deuxième Classe*

OPJ : *Officier de Police Judiciaire*

PARCEM : *Parole et Action pour le Réveil de la Conscience et le Changement des Mentalités*

SNR : *Service National des Renseignements*

STEB : *Syndicat des Travailleurs de l'Enseignement du Burundi*

OHCNUDH : *Office du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme*

UA : *Union Africaine*

UPD : *Union pour le Progrès et le Développement*

0. **INTRODUCTION**

Désavoué par la communauté nationale et internationale, le régime de Pierre Nkurunziza a choisi la voie de la violence et des violations de tous les principes sacro-saints d'un Etat de droit. Il ne respecte aucun principe de coopération internationale qui régit les relations entre les nations et les partenaires au développement.

Cet état de fait est lourd de conséquences sur la vie des citoyens qui ne sont protégés par aucune loi, et par conséquent, sont exposés à de nombreux et sérieux problèmes de survie et de sécurité.

Ce rapport de juin 2017 montre une situation socio-économique et politique très inquiétante. Le gouvernement burundais se comporte en paranoïaque qui voit tout le monde comme des ennemis qui lui veulent du mal. Il chasse les partenaires humanitaires qu'il accuse sans preuve de soutenir la rébellion.

Le FORSC rapporte ici de nombreux forfaits commis par la milice Imbonerakure qui fait la pluie et le beau temps sur tout le territoire sans être inquiétée, toutes les lois de la République étant systématiquement ignorées ou violées. Des dizaines de cas d'assassinats, arrestations arbitraires, tortures, violences sexuelles et vols en bandes organisées ont été perpétrés et rapportés durant la période du rapport.

Le rapport aborde aussi le point relatif à l'éducation de la jeunesse qui ne constitue plus une priorité du régime de Pierre Nkurunziza. A cause de la crise en cours, des milliers d'enfants ont abandonné l'école. Certains sont enrôlés de force dans la milice Imbonerakure avec la bénédiction des autorités nationales dont Pierre Nkurunziza.

Avant de conclure, le rapport relève d'autres éléments qui ont marqué la gouvernance durant la période du rapport dans les domaines économique et sécuritaire.

I. DES COMPORTEMENTS IRRESPONSABLES ET PARANOIAQUES DU GOUVERNEMENT BURUNDAIS FACE AUX PARTENAIRES ETRANGERS

La crise liée au troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza est à l'origine de comportements irresponsables et paranoïaques affichés par les autorités burundaises face à la majorité de ses partenaires. Dans leur intention de nuire et suite au sentiment de culpabilité devant plusieurs crimes sur leur dos, le gouvernement du Burundi se met dans une position défensive. Ainsi, il se comporte comme un lion dans son territoire, qui mugit en dressant le poil contre tout «visiteur» considéré comme ennemi.

Le régime du CNDD-FDD a multiplié ses ennemis politiques. Tout conseil allant dans le sens de changer la logique voulue par le chef suprême est considéré comme une provocation, une ingérence ou un acte de néocolonialisme. Dans sa tentative désespérée d'échapper à la réalité sur les crimes en cours, le pouvoir a suspendu la collaboration avec l'OHCDH. Il a également rejeté le rapport des experts onusiens des droits de l'homme présenté en septembre 2016 autant qu'il s'est retiré de la CPI en octobre 2016. Ayant refusé toute collaboration avec la commission d'enquête sur le Burundi, le régime de Pierre Nkurunziza menace aujourd'hui la CNIDH après la publication de son rapport sur la situation des droits de l'homme qui reconnaît l'existence des violations de droits de l'homme.

Pendant ce mois de rapport, le gouvernement du Burundi n'a pas hésité à chasser la Croix Rouge Belgique et MSF suisse alors que ces deux ONGs humanitaires étaient en train d'assister le peuple burundais, en cette période de dures épreuves. Paranoïa politique oblige!!

Rejet de la coopération avec la Croix Rouge Belgique et l'ONG MSF Suisse

Au moment où la population burundaise a tant besoin d'assistance suite à la situation de misère dans laquelle elle vit depuis le début du troisième mandat, le gouvernement du Burundi entretient des relations tendues avec les ONGs humanitaires, en refusant notamment de signer certains des accords de coopération ou même en chassant purement et simplement ces bienfaiteurs.

Illustrations

En date du 26 juin 2017, une délégation de la Croix Rouge Belgique avait prévu de passer par la province Ngozi en provenance du Rwanda pour des visites de terrain en commune Nyamurenza où l'ONG allait financer un projet d'assistance humanitaire. Comme le gouverneur de province n'était pas au service, la permission a été demandée au conseiller principal du gouverneur qui a donné son accord. Mais lorsque le gouverneur a été informé de cette visite, il s'y est farouchement opposé arguant qu'on ne peut pas autoriser les Belges à entrer au Burundi, et que le fait qu'ils sont passés par le Rwanda, un pays ennemi, pour financer un projet qui sera exécuté dans une commune frontalière avec le Rwanda, montre que les Belges sont en train de préparer la déstabilisation des institutions du Burundi.

Ledit projet visait la construction des latrines pour 1000 ménages et la réhabilitation des pistes pour rendre le transport des malades par ambulance plus facile. Le gouverneur a déclaré que ce projet n'était pas nécessaire. La coordinatrice et la présidente de CR Ngozi ont échappé à l'emprisonnement grâce à l'intervention de plusieurs personnes qui ont crié au scandale.

La population bénéficiaire du projet se demande aujourd'hui si le cabinet du gouverneur pourra financer les travaux par ses propres moyens ou si le projet va purement et simplement s'arrêter. Cette population est désespérée et ne comprend rien de cette attitude d'une aussi haute autorité provinciale. Les sources sur place nous indiquent que l'ordre de chasser cette ONG est venu du Président Pierre Nkurunziza qui est natif de la province.

Le cas de la province Ngozi est quasi semblable de celui de la province Rumonge. Des sources sur place affirment que la délégation de MSF a plié bagage en date du 23 juin 2017. Pourtant, nous révèlent des sources sur place, les habitants de la ville de Rumonge avaient poussé un ouf de soulagement grâce à la présence de cette ONG qui commençait à appuyer l'hôpital de Rumonge dans le domaine médical. MSF suisse avait déjà construit un centre de prise en charge du choléra devenu endémique dans la commune Rumonge. Elle s'apprêtait à construire un bloc des urgences et un bloc du service de pédiatrie mais aussi à apporter un appui médical à 6 CDS de la province.

Les habitants affirment avoir appris avec regret le départ de cette ONG. D'après des informations à notre disposition, le ministère de la santé publique a refusé de signer un accord de partenariat avec cette ONG qui venait de prester pendant six mois dans la province. Elle avait momentanément suspendu ses activités en attendant un accord de principe, elle s'est heurtée à un refus catégorique du ministre de la santé publique et de lutte contre le sida. Bien avant cela, cette ONG était également tombée en disgrâce avec les responsables sanitaires de la province lors du recrutement du personnel médical qui allait travailler dans cette ONG, un alibi à l'origine de ce désaccord.

En outre, les autorités du ministère ont imposé à cette ONG de s'approvisionner en médicaments à la CAMEBU, ce qui n'a pas du tout plu à MSF Suisse qui a décidé d'aller s'approvisionner là où elle estimait avoir de bons services. La population et une partie du personnel de l'hôpital de Rumonge contactées regrettent ce départ d'une organisation qui était venue prêter main forte au seul hôpital dans la province.

Les informations à notre disposition disent encore une fois que la décision de chasser cette ONG est venue du Président Pierre Nkurunziza lui-même.

C'est un autre cas de figure qui montre à quel point les autorités burundaises de tous les secteurs ne se soucient pas du bien-être social de la population. Elles ne visent que leurs propres intérêts. Le pouvoir burundais a choisi de sacrifier la santé de sa population au profit de ses avantages politiques individuels.

Fouille perquisition des résidences diplomatiques en violation flagrante de la convention de Vienne sur les relations diplomatiques

La police burundaise a effectué le 19 juin 2017 une fouille perquisition dans le quartier de Kiriri situé dans la commune Mukaza, Mairie de Bujulbura. Au cours de cette fouille, la police s'est arrogé le droit de pénétrer dans des ménages du quartier sans distinction. Les résidences des représentants des agences des Nations Unies et des Ambassades accrédités à Bujumbura n'ont pas été épargnées.

Les missions diplomatiques et consulaires ont déploré le non-respect de la convention de Vienne que le Burundi a pourtant ratifiée. Cette convention protège en effet les ambassades,

leur personnel et leurs biens. L'article 22 al 1 de la Convention de Vienne prévoit que les locaux de la mission sont inviolables. Il n'est pas permis aux agents de l'Etat accréditaire d'y pénétrer, sauf avec le consentement du chef de mission.

L'article 30 al.1 de la même convention précise également que la demeure privée de l'agent diplomatique jouit de la même inviolabilité et de la même protection que les locaux de la mission.

Des perquisitions policières avaient aussi été menées en décembre 2016 dans un immeuble abritant les appartements de nombreux citoyens européens, de fonctionnaires d'ONGs, de diplomates et fonctionnaires des Nations Unies, immeuble situé dans le quartier Kabondo en commune urbaine de Mukaza, Mairie de Bujumbura.

Ces fouilles perquisitions policières illégales sont menées dans un contexte politique tendu où le régime de Pierre Nkurunziza craint son renversement par les pays de l'UE qui, selon les autorités burundaises ont pris des sanctions financières contre le régime pour le fragiliser. Ce dernier organise des marches manifestations pour injurier et calomnier tous les pays qui critiquent les violations massives des droits de l'homme commises dans ce pays.

II. DES ABUS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME CONTINUS ET IMPUNIS COMMIS PAR DES MEMBRES DE LA MILICE IMBONERAKURE

Dans son plan de répression contre les opposants réels ou supposés, le régime du Président Pierre Nkurunziza instrumentalise une jeunesse burundaise analphabète qu'il met en avant pour arriver à ses fins. Selon des informations provenant de certains membres de la ligue des jeunes Imbonerakure, le Président Pierre Nkurunziza communique directement avec des chefs collinaires Imbonerakure à qui il a donné des pouvoirs supérieurs à l'administration locale et aux services de sécurité locaux.

Le Président Pierre Nkurunziza a donné des pouvoirs aux chefs collinaires des Imbonerakure de suivre de près tous les ressortissants de leurs collines de ressort y compris ceux qui ont des responsabilités étatiques comme les ministres, les officiers de police et de l'armée, les députés, sénateurs et autres. Les mêmes sources nous indiquent qu'un chef local Imbonerakure peut désavouer un ministre natif de sa localité et le faire tomber en disgrâce si celui-ci ne se montre pas coopératif avec les agissements des Imbonerakure. Le Président Pierre Nkurunziza passe par les chefs Imbonerakure pour savoir si tel ou tel représentant étatique lui est fidèle ou pas.

Les pouvoirs reconnus aux miliciens Imbonerakure de la part de la plus haute autorité de l'Etat leur ont valu une impunité totale devant les multiples abus qu'ils commettent au quotidien. Les rapports des organisations de la société civile, des médias et des organisations internationales ont dénoncé plusieurs violations de droits de l'homme commises par cette jeunesse que le régime utilise comme une milice armée. Au fur du temps, cette milice se fortifie et le nombre des membres formés et entraînés augmente.

Dans son rapport du 27 mai au 3 juin 2017, SOS Torture Burundi note une recrudescence alarmante des entraînements paramilitaires de la milice Imbonerakure. Les sites récents où sont menés les entraînements clandestins sont localisés en province Cibitoke: Kayange en zone Ndava, commune Buganda, Cunyu en zone Gasenyi, commune Buganda, le stade de la commune Buganda, à côté de l'église catholique de Ruhagarika en commune Buganda, Bambo en commune Murwi, Musenyi en commune Rugombo, Ruziba en commune Mugina, Rubona en commune Mugina, Ruhororo en commune Mabayi, Rutabo en commune Mabayi, Bumba en commune Bukinanyana et Masango en commune Bukinanyana.

Dans ces lieux de formation, SOS Torture Burundi affirme que près de 1.000 jeunes miliciens se rassemblent pour suivre des formations paramilitaires.

Des démobilisés du CNDD-FDD en collaboration avec des militaires et des policiers issus de l'ancienne rébellion sont les instructeurs et expliquent aux miliciens que les entraînements visent à les préparer à défendre le pays en cas d'attaque de groupes rebelles.

Ces mêmes entraînements paramilitaires ont été signalés, de manière systématique, partout dans les provinces du pays.

Au chapitre des abus et violations de droits de l'homme commis par cette milice, le FORSC a enregistré au cours de cette période du rapport quelques faits illustratifs notamment des cas d'assassinats, de viol, de tortures, d'arrestations arbitraires, d'incendies de maisons, de vols en bandes organisées et des contributions forcées.

(1) Des jeunes miliciens Imbonerakure torturent un handicapé accusé de s'asseoir à côté des symboles du parti CNDD-FDD en commune Mutimbuzi, province Bujumbura

En date du 10 juin 2017, le nommé Habonimana Samuel, un handicapé physique originaire de la zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura, a été grièvement blessé par des jeunes de la milice Imbonerakure de la même zone. La victime était accusée de s'asseoir à côté des symboles du parti au pouvoir alors qu'il n'en est pas membre.

(2) Deux personnes grièvement blessées au couteau au cour d'un affrontement entre miliciens en commune Mutimbuzi, province Bujumbura

En date du 13 juin 2017, les nommés Miburo Richard et Nduwimana Emmanuel ont été tabassés et blessés au couteau lors des affrontements entre deux groupes d'Imbonerakure originaires de la commune Mutimbuzi, province Bujumbura. Les victimes sont hospitalisées dans un centre de santé de la même commune.

(3) Des jeunes miliciens Imbonerakure torturent un citoyen qui dénonce un arrangement à l'amiable d'un cas de viol

En date du 22 juin 2017, le nommé Havyarimana Jean a été arrêté et torturé par des jeunes de la milice Imbonerakure résidant sur la colline Gomvyi, commune Mutambu, province Bujumbura. Il était accusé d'avoir dénoncé à la police une tentative de règlement à l'amiable entre les parents d'une jeune fille violée et engrossée et un pasteur Imbonerakure, auteur du viol.

(4) Un responsable du SNR brutalise un cabaretier en province Muyinga

En date du 19 juin 2017, à la tombée de la nuit vers 19 h, le nommé Gérard Ndayisenga, responsable provincial du SNR, a fait irruption dans un bar-restaurant appartenant à Jean – Baptiste Ntibansiga professeur au CEM de Muyinga au centre-ville de la commune et province Muyinga. Aussitôt arrivé à cet endroit appelé communément «09», il a commencé à brutaliser le propriétaire de la buvette, le traitant de tous les maux. Le tenancier du bar était accusé de recevoir dans son bistrot des réunions à caractère subversif aux fins d'arrêter des stratégies de déstabiliser l'ordre public. *«Tous les opposants du régime se font rendez-vous chez Jean – Baptiste Ntibansiga»*, a martelé Gérard Ndayisenga s'adressant à toutes les personnes qui étaient présentes. Il s'est en outre retourné vers tout le monde en demandant de fermer la buvette et de vider les lieux. Les employés ont exécuté les ordres reçus et les consommateurs sont rentrés aussitôt.

Par la suite, l'agresseur a retiré à sa victime tous les documents de véhicule et il est parti. Vers 22 heures la nuit, il l'a appelé et lui a intimé l'ordre de le rejoindre à son bureau situé au quartier Kibogoye, zone et commune Muyinga à 08 heures précises le lendemain. Piqué par une peur panique d'être torturé ou assassiné, la victime s'est présentée au Cabinet du Gouverneur de Muyinga très tôt le matin, mardi avant de répondre au rendez-vous du responsable du SNR. Mme Aline Manirabarusha, gouverneur de Muyinga, après s'être entretenu avec Jean – Baptiste Ntibansiga, a appelé le chef de colline de Kibogoye et lui a dit en langue nationale *«Herekeza uyu muntu kwa doc, uhirahire agire ico aba!»*, ce qui veut dire: *«Tiens compagnie à cette personne chez le responsable du SNR, gare à toi s'il lui arrive quelque chose de mal»*.

A bord de son propre véhicule Jean–Baptiste s'est rendu au bureau du SNR à Muyinga en compagnie du chef de colline de Kibogoye. Aussitôt arrivés, les deux hommes ont été embarqués dans le véhicule du chef SNR qui a fait plusieurs tours au centre-ville de Muyinga. Trois heures après, le chef SNR a déposé les deux hommes au bureau et a demandé au chef de colline Kibogoye de les laisser discuter en privé. Ironiquement, il lui a dit *«Ntaco ndamugira, tekana ntaco aba»*. *«Je ne lui ferai pas de mal, sois tranquille»*. A deux, le chef a sommé la victime de reconnaître qu'il organise-des réunions de déstabilisation des organes de l'Etat et de payer un million de francs burundais en guise d'amende.

Pour recouvrer sa liberté, la victime a dû payer 750.000 Fbu. Après, il a été sommé de ne pas divulguer le cas faute de quoi il sera kidnappé et assassiné dans un lieu inconnu et sa famille ne saura jamais là où sa tête aura été -tombée.

(5) Trois personnes torturées et arrêtées par des Imbonerakure en commune Ntega, province Kirundo

Trois personnes Nduwimana Emmanuel, son épouse Mukerabirori Immaculée et le beau-frère Sinibagiye Juvénal, originaires de la colline Mugina, commune Ntega, province Kirundo, au nord du Burundi sont dans un état critique suite aux violences que des jeunes de la milice Imbonerakure, connus sous les noms de Cimpaye, Kabondo et Ntereke Alphonse, leur ont

infligées dans la nuit du 30 juin 2017, la veille de la commémoration du 55ème anniversaire de l'indépendance du Burundi. La femme voulait secourir son mari qui était en train d'être torturé et a subi le même sort. La troisième personne est venue le lendemain rendre visite au couple pour s'enquérir de la situation et en a payé le prix. Par après, les victimes ont été conduites au bureau de l'OPJ communal qui a décidé de les mettre au cachot sans tenir compte de leur état de santé.

Cette famille a été victime de son appartenance politique au FNL aile d'Agathon Rwaswa. Elles ont été accusées de livrer des secrets au magazine Humura de la Radio Publique Africaine qui travaille en exil. Dans l'après-midi du 02 juillet 2017, des membres de leurs familles respectives étaient au bureau de l'OPJ pour demander leur libération en vue d'être conduit à l'hôpital.

Ils s'inquiètent d'une justice injuste qui punit les victimes au lieu de s'en prendre aux auteurs des crimes. Rappelons que les membres du FNL aile d'Agathon Rwaswa sont la cible de la violence des jeunes de la milice Imbonerakure dans la commune Ntega.

(6) Un travailleur domestique grièvement blessé par des Imbonerakure en province Makamba

Un travailleur domestique du nom de Nkurunziza Eric, originaire de la province Karusi a été grièvement blessé le 20 juin 2017 par des jeunes Imbonerakure sur la colline Bikobe, commune Mabanda, province Makamba. La victime a été torturée par trois jeunes Imbonerakure l'accusant de ne pas coopérer avec eux. Trois présumés agresseurs sont soupçonnés d'avoir commis ce crime: il s'agit des prénommés Claude, Michel et Anaclet. La victime a reçu des soins au centre de santé de Gahama, situé dans la même commune.

Dans cette même commune, un certain Nizigiyimana Emmanuel a été grièvement tabassé le 29 juin 2017 par des jeunes de la milice Imbonerakure sur plainte de son client dans une buvette. Les faits se sont passés sur la colline Mutwazi. Suite au manque d'argent pour échange, son client s'est plaint auprès des Imbonerakure et ces derniers ont ligoté le cabaretier avant de le tabasser. Grièvement blessée, la victime s'est faite hospitalisée au centre de santé de Mabanda pendant 2 jours. Ce comportement est devenu monnaie courante dans la province Makamba où des Imbonerakure imposent leur justice dans l'impunité totale.

(7) Une déplacée de guerre poignardée par des Imbonerakure en patrouille nocturne en commune Mutaho, province Gitega

Dans la nuit du 13 juin 2017, une femme du nom de Barampeka Spès, habitant le site des déplacés de guerre a été poignardée au chef-lieu de la commune Mutaho. Ses bourreaux l'ont ensuite jetée dans une fosse la croyant morte. La victime a été retrouvée le lendemain matin agonisant et conduite à l'hôpital Mutoyi en commune Bugendana. Des témoins sur place ont accusé directement des jeunes de la milice Imbonerakure en patrouille nocturne. Rappelons

que la sécurité à Mutaho comme dans d'autres communes de Gitega, est dans les mains de la jeunesse du parti au pouvoir Imbonetakure.

Dans la commune Gitega, zones rurales, les jeunes du parti au pouvoir Imbonerakure passent ménage par ménage en demandant avec menace de l'argent comme contribution à leur parti.

Certaines personnes osent vainement demander le document officiel qui régit cette contribution. La réponse est que celui qui ne donne pas cet argent aura prouvé qu'il est du côté des "Mujeri", c'est-à-dire des « chiens maigres et errants » une qualification que le régime colle à ses opposants politiques. Certains donnent cet argent par peur pour protéger leur vie, d'autres résistent acceptant d'en supporter les conséquences. En réalité, cet argent sert à rémunérer les activités politiques de cette même milice du régime.

(8) Des prisonniers Imbonerkaure attaquent un quartier des opposants à la prison de Gitega

La milice Imbonerakure est aussi active dans les prisons du Burundi où elle déstabilise les détenus anti régime de Pierre Nkurunziza. A plusieurs reprises, des détenus issus de l'opposition sont torturés, maltraités par des membres de la jeunesse Imbonerakure en complicité avec l'administration pénitentiaire et le SNR. Dans la prison de Gitega, des tensions sont permanentes entre prisonniers. Ce 13 juin 2017, un groupe de prisonniers affiliés au pouvoir, commandés par un certain Ezéchiel et Mazoya, un ex-chef de zone en province Ruyigi connu pour ses actes de torture envers sa population, a attaqué le quartier dénommé "Mu Gitutsi" où dorment des détenus appartenant à la composante sociale Tutsi, accusés d'être contre le 3ème mandat de Pierre Nkurunziza. Ce groupe d'agresseurs s'était muni des couteaux, des barres de fer, des gourdins et des pierres. Le bilan de cette attaque a été très lourd: un blessé et des biens volés du côté des victimes attaquées, quatre blessés du côté des agresseurs. Selon des sources sur place à la prison, le directeur de la prison OPC2 Alexis Manirakiza est à la base de ce désordre.

(9) Un docteur membre de la milice Imbonerakure viole une patiente en commune Isale, province Bujumbura

Dans l'après-midi du 23 juin 2017, une femme qui venait faire un examen d'échographie à l'hôpital Rushubi, province Bujumbura a été violée par un jeune Imbonerakure, le docteur Philippe Nkuzimana. La femme est sortie en criant au secours et a raconté ce qui venait de lui arriver. Dans la fraîcheur des faits, le médecin a été arrêté mais il a par suite été relaxé. Natif de la commune Mukike en province Bujumbura, le jeune docteur est un militant très actif au sein de la ligue des jeunes Imbonerakure.

(10) Un jeune de la milice Imbonerakure viole une jeune fille en commune Giharo, province Rutana

En date du 19 juin 2017, un membre de la ligue des jeunes Imbonerakure, le nommé Ndayitwayeko Gérard a violé une jeune fille de 20 ans SN sur la colline Buyaga, zone Muzye, commune Giharo, province Rutana. Il est à la disposition du parquet de Rutana depuis cette date. Selon des sources sur place, les chefs Imbonerakure exercent une grande pression sur le procureur pour le relâcher. Dans cette même province, un Imbonerakure du nom de Barampanze Siméon a violé une jeune fille de 19 ans sur la colline Kabingo, zone Butezi, commune Giharo. L'auteur du viol a aussi été arrêté. Les victimes disent être inquiètes des pressions exercées par les chefs Imbonerakure pour que les criminels soient relaxés.

(11) Une jeune élève morte suite à un viol collectif au centre-ville de la province Gitega

Une jeune fille prénommée Nicole Kaneza, élève en seconde science au Lycée Ste Thérèse, en province Gitega, originaire de la commune Nyarusange, est morte des suites d'un viol collectif dont elle venait d'être victime. Des sources concordantes disent que le viol mortel a été consommé par deux commerçants dans une maison de passage situé au quartier Musinzira, au centre-ville de la province Gitega. Constatant que leur victime était dans un état critique, les violeurs l'ont conduit à l'hôpital Béthanie de songa où les infirmiers ont tenté de la soigner en vain. Pour cacher le crime, ils ont donné une somme de 500.000Fbu aux infirmiers qui soignaient cette victime, en guise de corruption. Selon les mêmes sources, après trois jours, la victime a été transférée à l'hôpital militaire de Kamenge où elle a rendu l'âme le 5 juin 2016 suite à l'hémorragie interne. Jusqu'à maintenant, les noms des deux criminels restent un secret et sont toujours libres. Aucune enquête n'a été faite, malgré que la nouvelle ait circulée en ville Gitega. Les auteurs du crime auraient bénéficié de la complicité des services étatiques en province de Gitega parce qu'ils sont membres influents du parti CNDD-FDD et de la ligue des jeunes de la milice Imbonerakure. La famille de la victime a tenté de se plaindre mais s'est exposée à des menaces et intimidations de la part des influents du parti CNDD-FDD.

(12) Huit militants du FNL arrêtés en province Gitega

En date du 19 juin 2017, quatre membres du parti FNL d'Agathon Rwasa, Sombagije Sylvère, Damas, Hakizimana Didace et Nibogora Jean ont été arrêtés par des Imbonerakure en commune Nyarusange, province Gitega. Ils ont été conduits au cachot du SNR au chef-lieu de la province Gitega. Le lendemain, quatre autres personnes à savoir Sabiyumva J.Paul, Habonimana, Gérard Hakiza et Jean Claude appartenant au même parti politique ont été aussi arrêtées par le même groupe d'Imbonerakure. Les victimes sont toutes accusées d'appartenir à des groupes rebelles. Selon des sources sur place, la destination de deux d'entre elles Habonimana et Hakiza Gérard n'est pas connue jusqu'à cette date.

(13) Une buvette fermée et trois personnes convoquées au bureau du gouverneur en province Makamba

En date du 27 juin 2017, trois représentants du parti UPD Zigamibanga, les prénommés Elias , Fidèle et Chako ont été convoqués au cabinet du gouverneur de Makamba Gad Niyukuri. Ils ont été interrogés en présence du représentant du SNR et du président du parti CNDD-FDD au niveau provincial. Les victimes étaient soupçonnées d'être impliqués dans la déstabilisation de la sécurité de la province. Pourtant, aucune action de déstabilisation n'avait été signalée dans cette province. Dans cette même province, les familles des anciens FAB sont menacées par des fouilles perquisitions policières quotidiennes et sont victimes d'arrestations illégales suite à la peur d'une rébellion imminente.

Dans la même commune et province Makamba, le gouverneur Gad Niyukuri a fermé dans la nuit du 24 juin 2017 une buvette appartenant à un prénommé Bosco accusant ce dernier, sans aucune preuve, de servir des boissons à des personnes de la même composante sociale Tutsi, qu'il considère comme des opposants politiques.

(14) Deux militants de la société civile arrêtés en province Muramvya

Deux membres de la PARCEM à savoir les nommés Gatore Aimé et Nshimirimana Emmanuel ont été arrêtés successivement le 13 et le 17 juin 2017 en province Muramvya et conduits par après à la prison centrale de Mpimba en Mairie de Bujumbura. Ils ont passé respectivement 15 et 10 jours dans les cachots du SNR de Muramvya.

Gatore Aimé est un enseignant à l'ECOFO de la commune Mbuye et représentant communal de la PARCEM et du STEB dans la même commune. Il a été arrêté alors qu'il s'était rendu en zone Buhangura de la commune Mbuye pour une mission de son organisation PARCEM.

Ce jour-là, il était en train d'inventorier les jeunes qui devraient suivre une formation organisée par la PARCEM. Le chef de zone Buhangura a immédiatement appelé le responsable de la documentation communale qui n'a pas tardé à arriver sur les lieux. La victime a immédiatement été conduite au cachot de police au chef-lieu de la commune Mbuye.

Le responsable communal du SNR a ensuite appelé son chef provincial pour venir prendre le détenu. Le chef de poste de police de Mbuye a refusé de livrer le détenu pendant la nuit.

Le responsable provincial du SNR est revenu le lendemain matin pour le prendre et l'a incarcéré au cachot de la police judiciaire de Muramvya l'accusant de « recrutement des jeunes rebelles » en commune de Mbuye.

En date du 17 juin 2017, au moment où Emmanuel Nshimirimana, Délégué provincial de la PARCEM en province Muramvya et professeur au Lycée de Muramvya, s'était rendu au SNR pour demander où arrivent les procédures judiciaires, il a été arrêté à son tour, jeté

brutalement dans un pick up et conduit immédiatement au SNR à Bujumbura avant d'être conduit en catimini à la prison de Mpimba en même temps que son collègue.

(15) Un membre du FNL aile Agathon Rwasa tué en province Kirundo

Le nommé Nduwayezu Pasteur, originaire de la commune Ntega, militant du FNL aile d'Agathon Rwasa, a été tué en date du 29 mai 2017 par des jeunes de la milice Imbonerakure en commune Ntega, province Kirundo. Selon des sources sur place, ses bourreaux l'ont par la suite enterré dans une fausse commune se trouvant au bord de la rivière Kanyaru. Les parents et les collègues ont tenté d'informer l'administrateur communal Ngabonziza Philippe pour l'enterrer dignement mais ce dernier a fait la sourde oreille et a plutôt renforcé la chasse à l'homme contre les représentants de ce parti accusant ces derniers de fournir des informations aux radios en ligne Humura et Inzamba.

(16) Des assassinats, arrestations et contributions forcées en province Bururi

En commune Matana, province Bururi le nommé Kaya, chef des jeunes de la milice Imbonerakure et son adjoint Ndikumwenayo font la pluie et le bon temps. Ils arrêtent des citoyens qu'ils livrent à la police et au SNR. En date du 07 juin 2017, ils ont arrêté le nommé Gatore Bernard et Nduwayo Bernard. Par après, ils ont ensuite arrêté Nzohabonayo Jean-de Dieu, de la sous colline Rwankona, colline Butwe et le surnommé Singleton de la colline Sakinyonga. Toutes ces personnes ont été livrées au SNR et personne ne sait leur sort jusqu'à cette date. Dans cette même commune, les jeunes de la milice Imbonerakure passent à tabac des personnes qui circulent pendant la nuit et leur font payer de force de l'argent avant de les libérer.

En date du 17 juin 2017, un corps sans vie d'un certain Nzirubusa, originaire de la colline de la sous colline Musagara, colline Gitanga, commune Matana a été retrouvé sur la colline Karinzi de la commune Songa. Selon des sources sur place, la victime a été tuée par des Imbonerakure de la même colline qui font des rondes nocturnes et qui ne l'avaient reconnu lors de l'arrestation.

Dans cette commune, des fouilles perquisitions quotidiennes sont organisées dans les ménages des Ex-FAB et des membres des partis de l'opposition. Ces derniers subissent chaque jour des menaces de mort. C'est dans ce contexte que membres d'une famille d'un ex-FAB en exil a préféré prendre le chemin d'exil suite à des menaces de mort qui pesaient lourdement sur eux.

Dans presque toutes les communes de la province Bururi, les contributions forcées tendent à la légalisation. Les vendeurs ambulants des œufs et d'arachides payent 1000 F par semaine, ceux qui vendent les souliers, les draps et d'ustensiles de cuisine payent 2000 F par jour de marché.

Tout détenteur de stand au marché 1000F chaque jour du marché. Les détenteurs de boutiques, des cabarets et des fonctionnaires doivent payer au moins 10000 F par mois. La même chose se fait dans toutes les communes de la province Gitega. Les jeunes Imbonerakure sont chargés de collecter cet argent. Celui qui traîne à payer cet argent est interpellé aux bureaux des différentes permanences de la province pour des mises en garde. Chaque association des aides chauffeurs est contrainte de collecter un montant de 100000Fr par mois comme contribution aux activités du parti au pouvoir.

(17) Incendies de maisons : les jeunes de la milice Imbonerakure pointés du doigt en province Cankuzo

Un phénomène d'incendies de maisons et des récoltes inquiète les habitants en province Cankuzo. Au moins trois maisons ont déjà été incendiées en province Cankuzo.

En date du 7 juin 2017, une maison appartenant à un certain Sampene a été incendiée sur la colline Humure II, commune Kigamba, province Cankuzo. Au mois de mai, une autre maison appartenant au prénommé Innocent avait été incendiée sur la même colline. Au début du mois de juin, une autre maison a été incendiée sur la colline Nyabisindu, sous colline Murehe en commune Cankuzo. Les incendies ravagent les récoltes et laissent les propriétaires dans une situation de détresse et de misère, dans l'incapacité de se procurer de quoi mettre sous la dent.

Selon des sources sur place en province Cankuzo, le phénomène devient monnaie courante dans cette province mais les autorités administratives et/ou policières ne s'y impliquent pas de manière visible. Aucune enquête n'a été faite et personne n'a été appréhendée jusqu'à l'heure.

Paradoxalement, les jeunes de la milice Imbonerakure sillonnent les collines en faisant des rondes nocturnes. Les habitants de ces localités pointent du doigt ces jeunes comme étant les auteurs des incendies. Ceci est d'autant plus vrai car ces Imbonerakure collectent de l'argent sous prétexte d'assurer la sécurité de la population, confirment nos sources. Ceux qui sont victimes de ces incendies sont en général des ménages qui ne paient pas ces frais de sécurité ou sont victimes de règlements de compte, selon des habitants contactés.

(18) Des vols sur pied commis par des jeunes de la milice Imbonerakure en commune Ruhororo, province Ngozi

Ce mois de juin 2017 a été caractérisé par des cas de vols observés sur les collines Mukoni, Mutobo et Rwamiko de la zone et commune Ruhororo, province Ngozi. Les champs de manioc et de banane appartenant aux déplacés de guerre du site Ruhororo sont visés par les voleurs sur pied. Les déplacés accusent la milice des jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir d'être les auteurs du vol qui se fait généralement pendant la nuit. Or, précisent les victimes, ces jeunes organisent chaque jour des rondes nocturnes et contrôlent toute l'étendue de la commune Ruhororo.

Les déplacés demandent aux autorités de sensibiliser la population en générale et les Imbonerakure en particulier pour que leurs champs soient sécurisés. Tout cela se passe au moment où les miliciens Imbonerakure dans ces collines de la commune Ruhororo s'étaient engagés à sécuriser les biens de la population, à condition que chaque ménage paie 500Fbu.

(19) Des Imbonerakure font payer de l'argent en échange de la sécurité des biens de la population en commune Ruhororo, province Ngozi

Au début du mois de juin, les miliciens Imbonerakure ont exigé aux habitants de la colline Mubira, zone et commune Ruhororo, province Ngozi, de payer 500Fbu par ménage pour que leurs champs de haricots ne soient pas dévastés par les voleurs de nuit. Le nommé Bihumugani Pierre, un jeune Imbonerakure de cette colline s'est chargé d'organiser ces jeunes pour cette activité. C'est lui-même qui donne des billets justifiant que le cultivateur a payé cette somme. Vers 20h, aucune personne n'est autorisé de quitter son domicile et s'il le quitte, il est considéré comme un malfaiteur et subit des sanctions corporelles-

(20) Des jeunes miliciens Imbonerakure des provinces Mwaro et Muramvya déployés en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura

Des patrouilles nocturnes de la milice Imbonerakure sont observées ces derniers temps sur toutes les collines de la commune Mugongo Manga, province Bujumbura. Des sources sur place signalent que ces patrouilles ont été autorisées et sont organisées conjointement par l'administrateur communal Ndabahinyuye Diomède et le président de la Ligue des jeunes Imbonerakure dans la commune du nom de Ngenzebuhoro Dieudonné. La population vit dans une-peur panique et s'inquiète du fait que ces patrouilleurs ne sont pas natifs de la commune. Parmi eux figurent des natifs de la commune Kiganda en province Muramvya et Rusaka en province Mwaro. Lors de ces patrouilles avec des fusils et des serpettes, des citoyens sont terrorisés, battus et forcés de rentrer chez eux. Dès la tombée de la nuit, le couvre-feu s'impose.

(21) Des Imbonerakure rackettent des citoyens à la frontière Burundo-Rwandaise en province Kirundo

En date du 15 juin 2017, la prénommée Bernardine, originaire de la colline Mubira zone Ruhororo dit avoir été obligée par les jeunes de la milice Imbonerakure se trouvant sur la frontière en province Kirundo de payer une somme de 20 000Fbu, afin de continuer son voyage vers le site de déplacés de guerre de Ruhororo en province Ngozi où elle allait rendre visite à sa famille .

Deux jours après, un certain Emile a été obligé de payer 50000Frwa par les mêmes Imbonerakure pour continuer son voyage vers le même site de déplacés. Ces Imbonerakure ont accusé Monsieur Emile de venir du Rwanda « où il participait à la formation militaire rebelle ». Les deux citoyens disent avoir été sauvés suite à cette corruption.

En province Muramvya, 676 enfants dont 321 garçons et 355 filles ont abandonné l'école pendant la même période.

Les raisons de ces abandons sont diverses. La pauvreté des parents qui ne peuvent pas payer les exigences financières imposées actuellement aux enfants, les violences sexuelles dont sont victimes les jeunes filles burundaises sans aucune protection, le manque de motivation devant une situation grave de chômages vécue par leurs aînés, l'enrôlement des enfants dans la milice Imbonerakure, telles sont certaines des raisons qui sont à l'origine des différents abandons.

Le contexte de crise de valeurs et de manque de référence morale augmente le désespoir des enfants qui ne voient pas leur avenir en face des adultes et des dirigeants qui lancent des discours de la haine et des slogans qui incitent à la violence et veulent militariser tout le pays. Les arrestations en cascade des enseignants et parfois même en pleine classe démotivent et font peur aux enfants qui préfèrent rester chez eux.

Un autre événement qui a marqué cette période du rapport, ce sont les irrégularités qui ont caractérisé le concours national. Nous avons assisté tristement à des pleurs et lamentations des élèves qui n'ont pas été admis à cet examen. Les élèves ayant échoué au concours national des années précédentes bénéficiaient d'une faveur de repasser le concours de l'année suivante. C'est une faveur que le ministère en charge de l'éducation leur avait accordée pour tenter leur dernière chance. Cependant tel n'a pas été le cas cette année-ci dans plusieurs écoles du pays.

En province Cibitoke par exemple, les élèves autodidactes n'ont pas eu accès au concours national. Deux élèves autodidactes sont tombés en syncope à l'ECOFO Munyika 1et 2 en commune Rugombo après avoir appris qu'ils n'avaient pas l'autorisation de passer l'examen. Ces enfants ont vite été conduits au centre de santé environnant. Le Directeur Communal de l'enseignement en commune Rugombo, Niyonsaba Martin jette le tort aux Directeurs des écoles fondamentales qui seraient responsables de la disparition des listes de ces enfants.

En mairie de Bujumbura, beaucoup d'enfants autodidactes n'ont pas bénéficié de ce privilège. Ils jettent le tort sur leurs directions d'origine qui n'ont pas transmis leurs listes au ministère de tutelle. « Quel sera notre sort puisque nous ne pouvons pas continuer nos études sans que nous ayons réussi au concours national? », se lamentaient 3 élèves du lycée municipal Musaga qui n'ont pas pu repasser le concours national.

Selon des informations recueillies auprès de certaines directions des écoles, les Directeurs n'ont pas transmis les listes des autodidactes exprès, par peur de baisser le niveau de réussite de leurs élèves. « Le ministère prévoit des sanctions aux écoles qui auront moins de 30% et il nous demande d'inscrire des autodidactes dont nous ne maîtrisons pas la capacité d'affronter l'examen. Nous ne l'avons dit à haute voix mais c'est cela le problème », nous confie un directeur contacté.

IV.D'AUTRES FAITS AYANT MARQUE LA GOUVERNANCE

Flambée incessante des prix des denrées alimentaires en pleine période de récolte

Au moment où tout le monde s'attendait à la baisse des prix car étant en pleine saison de récolte de haricot, de riz et d'autres produits agricoles, les choses tournent autrement. Tous les commerçants se lamentent qu'ils vendent à perte au moment où les consommateurs se lamentent de la flambée des prix des produits vivriers. Dans plusieurs localités du pays, la baisse des prix n'a duré que le temps de la rosée, c'est-à-dire la première semaine du mois de juin.

A titre d'exemple, le kilo de haricot était à 1300F au mois d'avril et mai. Au début du mois de la récolte du haricot, c'est-à-dire juin, le kilo de haricot se vendait à 700FBU. Cela n'a pas duré longtemps, car les commerçants de la région du Nord du Burundi, particulièrement ceux de Ngozi ont vite dépêché leurs camions pour collecter et stocker les produits chez eux. Au cours de la seconde semaine du mois de juin, les prix avaient atteint et même dépassé les prix d'avril 2017. Selon des sources concordantes, les commerçants du nord du pays particulièrement de la province natale du Président Pierre Nkurunziza sont les seuls autorisés à acheter les denrées alimentaires sur tous les marchés du pays. Ils en profitent pour faire des stocks spéculatifs jouant les pénuries et provoquant la flambée des prix.

Détournement des fonds et injustice dans le paiement des taxes de stationnement

Le projet « paiement de taxe pour le stationnement » des voitures et motos a repris en Mairie de Bujumbura et rapporte des milliards de francs burundais au parti CNDD-FDD au détriment de la population menacée par des taxes, impôts et contributions en cascade dans tous les domaines de la vie. Selon des sources au sein de la Mairie et des agents de l'Association des Transporteurs du Burundi (ATRABU), au moins 10 milliards de francs burundais ont été déjà perçus. Ainsi, sur 500 Fbu payé par chaque conducteur par stationnement, la part de la Mairie est de 300 Frbu, et celle de l'ATRABU est de 200 Frbu. L'argent destiné à la Mairie n'est pas versé sur son compte mais va directement sur les comptes du parti au pouvoir CNDD-FDD. Sur la quittance, il est marqué seulement le cachet de l'ATRABU, alors qu'avant il y avait aussi celui de la Mairie. Les propriétaires se lamentent qu'ils ne voient pas l'intérêt de payer cette taxe puisque les parkings publics ne sont pas aménagés et qu'il n'y a pas de sécurité pour leurs véhicules.

Par ailleurs, le paiement des taxes de stationnement des véhicules causent des conflits entre les propriétaires des véhicules. Les adeptes du parti au pouvoir payent la taxe à volonté car les percepteurs qui sont pour la plupart des jeunes de la milice Imbonerakure ne font pas payer les propriétaires de véhicules qui exhibent la carte d'adhésion au parti CNDD-FDD. Des témoins rapportent un cas d'une personne qui a gaillardement montré sa carte de parti avant de passer sans rien payer quand un percepteur lui avait demandé la taxe. Les personnes qui assistaient à la scène ont murmuré en dénonçant le deux poids deux mesures dans l'application des lois au Burundi.

Hausse du loyer des stands du marché de la zone urbaine de Ngagara et grève des commerçants

En date du 20 juin 2017, les activités commerciales ont été paralysées au marché « Bujumbura City Market » communément connu sous l'appellation de « Chez Sion » situé en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura. Une trentaine d'échoppes de ce marché n'ont pas ouvert. Les exploitants de ces échoppes ont refusé de travailler pour protester contre la récente mesure de révision à la hausse des frais de location. A titre d'exemple, une échoppe qui était louée à 80000 Fbu par mois est passée à plus de 90000, celle de 250 000 Fbu à 400000Fbu par mois.

Une mesure de démolition des kiosques au marché de la commune Cankuzo

Un communiqué de l'administrateur de la commune Cankuzo, Nyandwi Innocent est sorti le 26 mai 2017 et donnait un délai de deux semaines pour démolir tous les kiosques en bois pour construire des kiosques métalliques coûtant chacun au moins deux millions de francs burundais. Aucun kiosque n'a été démoli jusqu'ici. Les commerçants disent qu'il n'est pas facile d'avoir deux millions d'un seul coup et attendent une autre décision de l'administrateur. Ils ne comprennent pas l'opportunité de la mesure et pensent qu'il y a un agenda caché derrière cette mesure inapplicable.



Les kiosques en bois du marché de Cankuzo

Contributions forcées en province Ngozi

Le Gouverneur de la province Ngozi a décidé d'imposer une contribution à tous les fonctionnaires et commerçants de la province. Il exige un montant d'au moins 90 millions de francs burundais par trimestre pour parachever la construction du stade appelé "Agasaka".

En effet, il a expliqué au cours d'une réunion tenue le 1 juin 2017, qu'il comptait sur la participation des communes à raison de 50 millions par commune prélevés sur les 500 millions octroyés à ces dernières. Pour lui, les commerçants doivent mobiliser au moins 20millions par trimestre, les fonctionnaires des ONG et projets, au moins 4 millions, de même pour d'autres personnes, militaires et policiers compris. Il n'a pas permis aux chefs de services présents à la réunion de poser des questions.

Une taxe illégale imposée contre les exploitants des marais en commune Ruhororo

En date du 24 juin 2017, le président du conseil communal Ruhororo Emmanuel Habimana alias Muzinga et ADG de l'Aéroport International de Bujumbura a imposé une taxe de 1000Fbu à tout exploitant des marais de sa commune. Il l'a annoncé dans son discours lors d'une réunion d'évaluation organisée au chef-lieu de ladite commune. Toute personne qui possède des champs dans les marais de ladite commune devra payer une somme de mille francs par an et par champ. La collecte de cette somme va être assurée par les chefs de collines en collaborations avec les jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir. Il a menacé de retirer le droit d'exploiter son champ à toute personne qui ne respectera pas la mesure. La population se demande si les autorités actuelles sont là pour servir le peuple ou si elles veulent vivre au dépend d'elle.

Chasse policière aux enfants de la rue en Marie de Bujumbura

Sur ordre des autorités municipales, la police anti-émeute burundaise est à la chasse des enfants de la rue en Mairie de Bujumbura. Selon des sources provenant de ces enfants deux d'entre eux ont été torturés et conduits dans un lieu inconnu pendant la dernière semaine du mois de juin 2017. Trois autres enfants ont été arrêtés en zone urbaine de Bwiza et ont été conduits à la prison centrale de Rumonge, au sud-ouest du pays, selon ces mêmes sources. La police les accuse de déstabiliser la ville de Bujumbura et dit que les grands enfants pourraient être utilisés par des rebelles contre le régime en place. Les enfants de la rue de 12 à 15 ans sont les plus ciblés par la police.

Cependant, ces enfants disent qu'ils n'ont nulle part où aller et que par conséquent, ils accepteront d'être malmenés jusqu'au dernier. Qu'ils nous tuent ou nous emprisonnent tous, nous ne quitterons pas la ville car c'est ici que nous devons notre survie », nous confie un enfant de la rue rencontré à la station-service communément appelée chez Katikati. En effet, les enfants de la rue grouillent dans la capitale Bujumbura. Lorsque passe un véhicule, ils accourent pour mendier, d'autre passent leurs temps à fouiller dans les immondices.

La police de roulage gangrenée par la corruption

Le commandant en charge de la police de roulage reconnaît les faits. Au cours d'une réunion qu'il a tenue en date du 19 juin 2017 avec les représentants des transporteurs, Museremu Alfred a reconnu que ses policiers sont coupables des pratiques de corruption. Des commerçants de charbon de bois accusent la police de contrôle et de sécurité routière d'exiger des pots de vin aux transporteurs.

A chaque poste de contrôle, ces commerçants sont obligés de donner des sommes d'argent supérieures ou égales à dix milles par poste et par camion. Le montant à payer varie selon la nature des marchandises transportées, ajoute le commissaire. Les bus de transport public paient une somme variant entre 2000 et 5000 Franc par jour et par position de contrôle, faute de quoi les véhicules subissent des contrôles rigoureux et sont souvent passibles d'amendes exorbitantes.

Ces commerçants disent être habitués à ce phénomène à tel point que cet argent n'est plus considéré comme une corruption, mais plutôt une autorisation pour passer et ainsi échapper au contrôle policier.

Lors de cette réunion, le commandant de la police de roulage a reconnu que ce secteur est beaucoup gangrené par le phénomène de corruption. Alfred Museremu a fait savoir que des mesures pour sanctionner de telles pratiques ont été déjà prises, et il appelle les transporteurs à être en ordre avec les documents de transports pour ne pas donner de prétextes aux policiers mal intentionnés et de les dénoncer.

V. CONCLUSION

Le Burundi est plongé dans une crise socio-économique et politico-sécuritaire grave. Au moment où le pouvoir en place veut cacher la fumée de la maison qui brûle, le FORSC constate que la gestion actuelle du pays montre un risque réel de l'escalade de la violence au Burundi. Par ailleurs, les messages et discours de la haine et l'incitation à la violence font craindre le pire. Aucune voie de sortie de la crise n'est envisagée par ce pouvoir qui affirme que tout va bien dans le meilleur du monde.

VI. RECOMMANDATIONS

Vu la situation qui prévaut dans notre pays, le FORSC recommande:

Au gouvernement du Burundi:

- D'arrêter la violence et de mettre en avant la résolution pacifique des conflits pour le bien du peuple burundais ;
- De respecter les lois et règlements ainsi que les engagements régionaux et internationaux auxquels le Burundi a souscrits ;
- De sanctionner les agents de l'Etat qui s'adonnent à des violences contre les opposants politiques ;
- De mettre un terme aux contributions forcées ;
- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure ;
- De donner la chance à tous les enfants burundais d'accéder à l'école.

A l'EAC, UA, UE et ONU :

- De tout faire pour mettre en application la résolution 2303 du conseil de sécurité des Nations Unies en vue de la protection des Burundais en détresse ;
- De prendre un embargo sur les armes contre le Burundi ;
- De prendre des sanctions contre les auteurs du discours de la haine et l'incitation à la violence ;
- De soutenir et accélérer les négociations interburundaises pour un retour rapide de la paix au pays.